

Mobilisons-nous le 29 septembre 2026 pour imposer des moyens budgétaires à la hauteur des besoins !

La crise climatique n'est toujours pas une priorité.

Canicules à répétition, feux de forêt incontrôlables, sécheresse, destruction de la biodiversité et dégradation continue de notre cadre de vie... Alors que notre ministère vante le 3e Plan national d'adaptation au changement climatique, aucun budget d'urgence conséquent n'est débloqué. Pire, le service public de l'environnement est de nouveau à la peine avec des réductions d'effectifs et de moyens annoncées pour 2027. Et la démission furtive de notre ministre aura montré son absence de poids politique.

Dans le même temps, les agentes et les agents de notre ministère sont épuisés :

- manque de reconnaissance ;
- perte de sens ;
- baisse constante des effectifs ;
- gel du point d'indice et quasi-statuts attaqués ;
- augmentation du coût de la vie...

Stop : ce mépris doit cesser.

Toutes et tous ensemble, exigeons

- le dégel du point d'indice ;
- la revalorisation et la refonte des grilles indiciaires, y compris pour les personnels relevant des quasi-statuts ;
- l'arrêt immédiat des baisses d'effectifs ;
- la suppression du jour de carence ;
- le maintien du salaire à 100 % pendant les arrêts maladie ordinaires ;
- le rétablissement de la GIPA ;
- la suppression de la loi Duplomb et des textes qui la prolongent ;
- le renfort de nos moyens humains et financiers.

Pour toutes ces raisons, pour redonner du sens à nos missions et imposer d'autres choix, toutes et tous dans la rue le 29 septembre 2026 !